



**L'ADDIP ne participera pas à la consultation organisée à propos du volet ours de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité (SPVB).**

**Pas du tout à cause de son objet, l'ours, mais pour deux raisons.**

**La plus importante concerne la biodiversité du massif.** Elle est pour nous centrale, notre cadre de vie, de travail, de loisirs, un plaisir quotidien, nous y sommes attachés, elle fait partie de ce que nous sommes.

Tous les travaux scientifiques montrent que, depuis le néolithique, son originalité s'est élaborée par une « coévolution du travail de la nature et de l'homme » (comme l'écrit le Grenelle de l'Environnement) où éleveurs et troupeaux ont leur part au même titre que les possibilités naturelles.

Préalable à la SPVB, en 2007 le « Diagnostic partagé pour la biodiversité en Midi-Pyrénées » soulignait fortement cette originalité : « L'agriculture traditionnelle, globalement peu intensive, fondée sur la polyculture-élevage, conditionne le maintien de la biodiversité et contribue au très bon maillage biologique de ce secteur. » Il mettait alors en avant : « le secteur pyrénéen qui bénéficie d'une diversité dans les pratiques de gestion, avec des systèmes agricoles traditionnels et extensifs tels que le pastoralisme. » (page 9).

Or on jette tout cela à la poubelle une fois de plus. Au lieu de placer au centre la richesse et la complexité de cette biodiversité, on se focalise sur une seule espèce présentée comme emblématique ce qui est une stupide réduction de la réalité. Mais aussi une fausse piste : les spécialistes de l'animal indiquent depuis des années que son caractère opportuniste, adapté à une grande condition de vie, en fait « un piètre indicateur biologique » (Berducou, 1990), et c'est même l'actuel coordonnateur du réseau ours brun, E. Dugarry, qui écrivait en 1991 : « difficile de supposer que l'absence ou la diminution d'effectifs d'ours correspondent à un appauvrissement du milieu sur le plan biologique. » <sup>(1)</sup>

**Parce que nous voulons que la biodiversité du massif soit prise en compte et préservée dans sa richesse globale, avec les femmes et les hommes qui en font partie, en sont les acteurs, nous refusons de participer à cette réduction totalement ignorante de la complexité biologique et de l'histoire de notre milieu.**

**La seconde raison tient au processus et à ses résultats :** cette réduction du grand projet global pour la biodiversité que le Diagnostic partagé de 2007 appelait de ses vœux est le fait d'une influence très forte sur certaines Administrations des associations qui ne jurent que par l'ours. Moins marqué qu'il ne le fut au niveau national, ce lobbying est encore puissant au niveau régional et conduit à l'actuel dévoiement.

Mais d'autre part, comme toutes ses semblables, cette consultation est une apparence de participation du public : elle n'aura en effet aucune incidence sur la décision de l'État parce que telle est la valeur légale et juridique des « consultations du public ». Une simple façon de donner l'impression à ceux qui y répondent qu'ils peuvent agir, prendre part une décision déjà prise.

**Parce que cette consultation est purement formelle nous refusons de participer à ce qui est de la poudre aux yeux.**

**Nous continuerons par ailleurs, avec toutes les organisations, élus, instances territoriales avec qui nous sommes en contact, à travailler pour une réelle prise en compte dans toute sa complexité de la réalité biologique d'un massif à laquelle, redisons-le, nous sommes intimement attachés.**

---

<sup>(1)</sup> C. Berducou : *Rappels de biologie générale de l'ours brun et connaissances acquises sur l'ours des Pyrénées*, Revue ONC – Spécial ours brun des Pyrénées – 1990, n° 142

E. Dubarry, ONC, *Réflexions sur le projet octaèdre : pour un développement économique de la montagne aux ours* – mars 1991